

Association Courant D'Air

Réunion du jeudi 19 juin 2020

Etaient présents : Nicole RIOUAT, Marie Laurence LE LOUET, Françoise LE CUNFF,
Isabelle RINGEVAL, Catherine COSTIOU, Jean-François GAJAN

1. Point sur la reprise des cours :

Début : Mercredi 10 juin pour 13 heures de cours en juin

Alain LANGLOIS propose de poursuivre les cours durant les 2 premières semaines de juillet à savoir les mercredis 1^{er} et 8 juillet et les vendredis 3 et 10 juillet. Françoise précise qu'il sera nécessaire de faire un avenant au contrat d'Alain.

10 adhérents sur 21 n'ont pas repris les cours pour des raisons multiples ce qui représente environ 47 % des élèves.

2. Point sur la période confinement et le salaire d'Alain

Les cours n'ont donc pas été assurés pendant la période de confinement et de déconfinement jusqu'au mercredi 10 juin.

Mars : Alain a touché son salaire complet pour le mois de mars bien que toutes les heures prévues n'aient pas été effectuées.

Avril et Mai : Alain a été mis au chômage partiel et a touché 70 % de son salaire.

Juin : Alain sera payé à 70% pour les 5 heures non effectuées (du 1^{er} au 9 juin) et à 100 % pour les 13 heures effectuées du 10 au 30 juin.

Juillet : Un avenant au contrat sera fait par Françoise pour les cours du 3 au 10 juillet.

3. Point sur les comptes de l'association

Le solde à ce jour est de **1712 €**

Les prélèvements URSSAF s'élèvent à 497 € et seront retirés le 15 juillet.

Les salaires et cotisations pour le mois de juin s'élèvent à 793 €

Le chômage partiel réglé à Alain devrait nous être remboursé par l'état soit 518 €

Donc au 15 juillet le solde devrait être de : $1712 - 497 - 793 + 518 = 940 \text{ €}$